

Nous vivons un enfer avec nos voisins

Par dadoubnr, le 04/08/2011 à 10:57

Depuis 9 mois, nos voisins, avec un enfant de 3ans, vivent leur vie sans se soucier de la notre :"ils le laissent courir, sauter, jusqu'à le coucher vers 23h voire plus tard, toute la semaine, ils claquent leurs portes, des pieds. Ceci nous a poussés à faire une médiation auprès d'Allô Quiétude. nos puces se lèvent vers 7h30, font une sieste de 13h30 jusqu'à 15h30 environ et couchées tous les soirs de la semaine entre 20h30 et 21h00. Pour nos voisins, leur enfant n'a aucune limite, fait la sieste vers 14h30 jusqu'à parfois des 17h passé, et commence à faire son cirque accompagné de grands cri à partir de 20h15/20h30 et ce, jusqu'à environ 23h.Pour eux, nos enfants les dérangent le matin vers 8h le week-end et 7h/7h30 en semaine, et cela ferait trop tôt. De plus, pour eux, 23h est une heure respectable pour le dérangement qu'ils occasionnent. Ils nous ont clairement dis qu'il était hors de question d'attacher leur enfant sur le canapé le soir et qu'il est très nerveux. Un jour, vers 11h00 du matin, notre voisine, secoua la niche de leur chien sur l'aire de jeux de nos enfants étalant des morceaux de semelles de chaussures sur les jouets. Ceci, nous à conduit à allez lui demander de faire attention. La voisine nous a clairement dis que nous n'étions pas tolérant, que cela était normal que les personnes en-dessous recevaient les saletés des voisins du dessus et que les bruits du soir(chaises, portes, boom etc....) ne sont pas entendu jusqu'à 3h du matin. Elle nous à subitement et clairement dis : « Allez vous faire enculer bande de connard ». La médiation les a calmés quelques jours. Ils ont préciser coucher leur enfant avant 22h00 = faux / que leur enfant va à la crèche toute la semaine = faux / qu'ils on mit des patins sous tout leur mobilier = faux / qu'ils ne mettaient jamais rien sur leur fenêtre = faux / qu'ils n'on jamais secoué la niche du chien par la fenêtre = faux / qu'ils ferment leur volets qui grincent fort assez tôt = faux(fermée régulièrement vers 23h / que nos enfants les réveillent tous les matins (boulot 8h, la grande école donc debout 7h). Ils ont dis à la police qu'ils étaient conscients de la très mauvaise insonorisation. Ils ont tout nié et continuent à nous nuire. Ils guettent et lorsque ils pensent à des témoins de notre part, plus de bordel. Je trouve injuste que nous devons nous pliez au rythme de nos voisins. Avons nous raison de vouloir allez plus loin dans cette affaire ou est ce que nous manquons de tolérance ? Merci

Par Claralea, le 04/08/2011 à 14:16

Bonjour, bizarre mais j'ai le meme gosse au dessus de la tete, et sa mère ma repondu comme vous, qu'elle n'allait pas l'attacher ! lol

Lisez ce site http://www.jurislogement.org/rapports-locatifs-mainmenu-30/20-jouissance-et-troubles-du-voisinage/98-expulsions-et-troubles-du-voisinage-les-modifications-introduites-par-la-loi-relative-a-la-prevention-de-la-delinquance qui peut vous aider dans votre demarche, et

si ce sont des locataires, n'oubliez pas d'envoyer un courrier RAR au bailleur ou proprietaire, une mise en demeure de faire cesser les exactions de ses locataires

Par dadoubnr, le 04/08/2011 à 16:38

Merci de la réponse.

Ils n'ont pas honte de mentir à la police et nous avons essayé de les prendre sur le fait mais ils guettent et lorsque ils aperçoivent quelqu'un chez nous, ils deviennent des voisins modèles. Mais nous trouveront la faille avant de sombrer dans la violence.